

Attestation sur l'Honneur

Annexe 1 de l'Avenant à l'accord relatif au forfait mobilité durable

(Dispositions spécifiques à Wallis et Futuna, Nouvelle Calédonie, Polynésie Française et St Pierre et Miquelon)

Je soussigné(e)

Prénom, Nom :

Demeurant :

Lieu de travail (nom et adresse) :

Atteste sur l'honneur,

- Etre volontaire pour percevoir le forfait mobilité durable mis en place par France Télévisions.

Au choix :

- Utiliser mon vélo mécanique ou électrique personnel pour effectuer mes trajets domicile travail annuellement de janvier à décembre.
- Utiliser mon vélo mécanique ou électrique personnel pour effectuer mes trajets domicile travail semestriellement selon une période de 6 mois consécutifs.

Chaque versement correspondra au 1/12ème du plafond annuel limité à 400€, soit 33,33€ par mois et sera effectif le mois du dépôt de la demande.

-J'ai bien noté que pour les périodes où je perçois un forfait mobilité durable pour mes déplacements domicile travail à vélo je ne dispose plus d'accès au parking pour mon véhicules motorisé personnel.

-J'ai bien noté également que les décharges fiscales et sociales ne concernent pas les territoires cités dans le titre. Par conséquent, les sommes réglées au titre du forfait mobilité durable pour les collaborateurs de ces territoires sont considérées comme un complément de salaire et soumises à contributions et cotisations obligatoires ainsi qu'à l'impôt sur le revenu.

-J'ai bien pris connaissance des ressources mises à ma disposition par France Télévisions pour garantir ma sécurité à vélo : un parcours via l'application Klaxoon sur les gestes de prévention et de sécurité à adopter et la réalisation de vidéos tutorielles sur les bons usages du vélo.

Cette déclaration pourra faire l'objet d'un contrôle de la part de France Télévisions Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à

le

Signature